

Eure et Loir

CHAMPHOL

"ZAC des Antennes"
3ème Tranche



DESRIPTIF de TERRAIN à BATIR
Loi S.R.U. - Article L115-4 du Code de l'urbanisme

Section AD

Lot

75

Surface (m2)

530

Surface Plancher (m2)

150

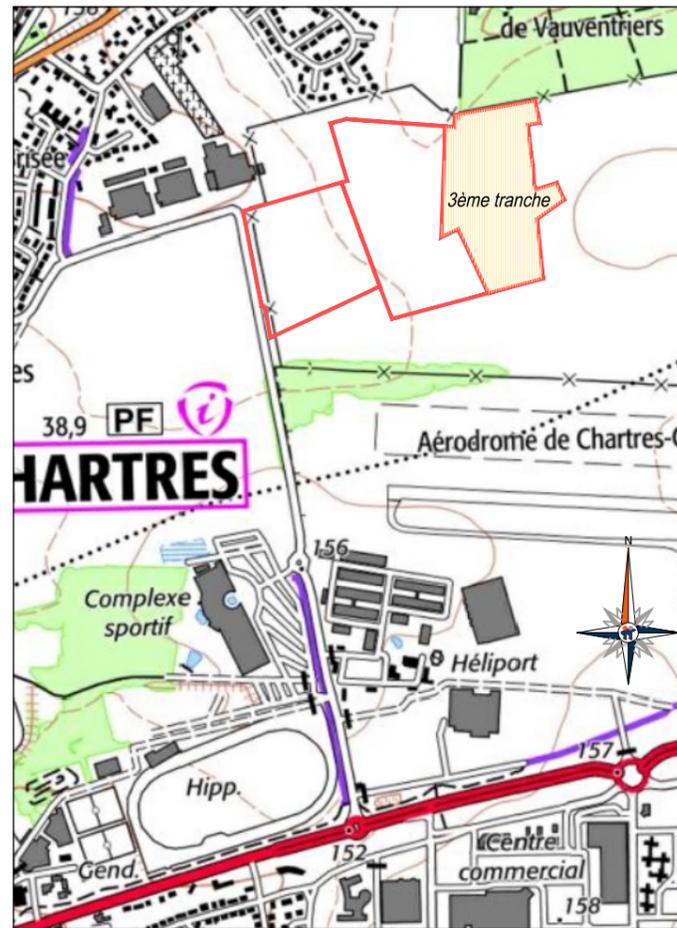
Numero(s) cadastre

Résulte d'un plan joint

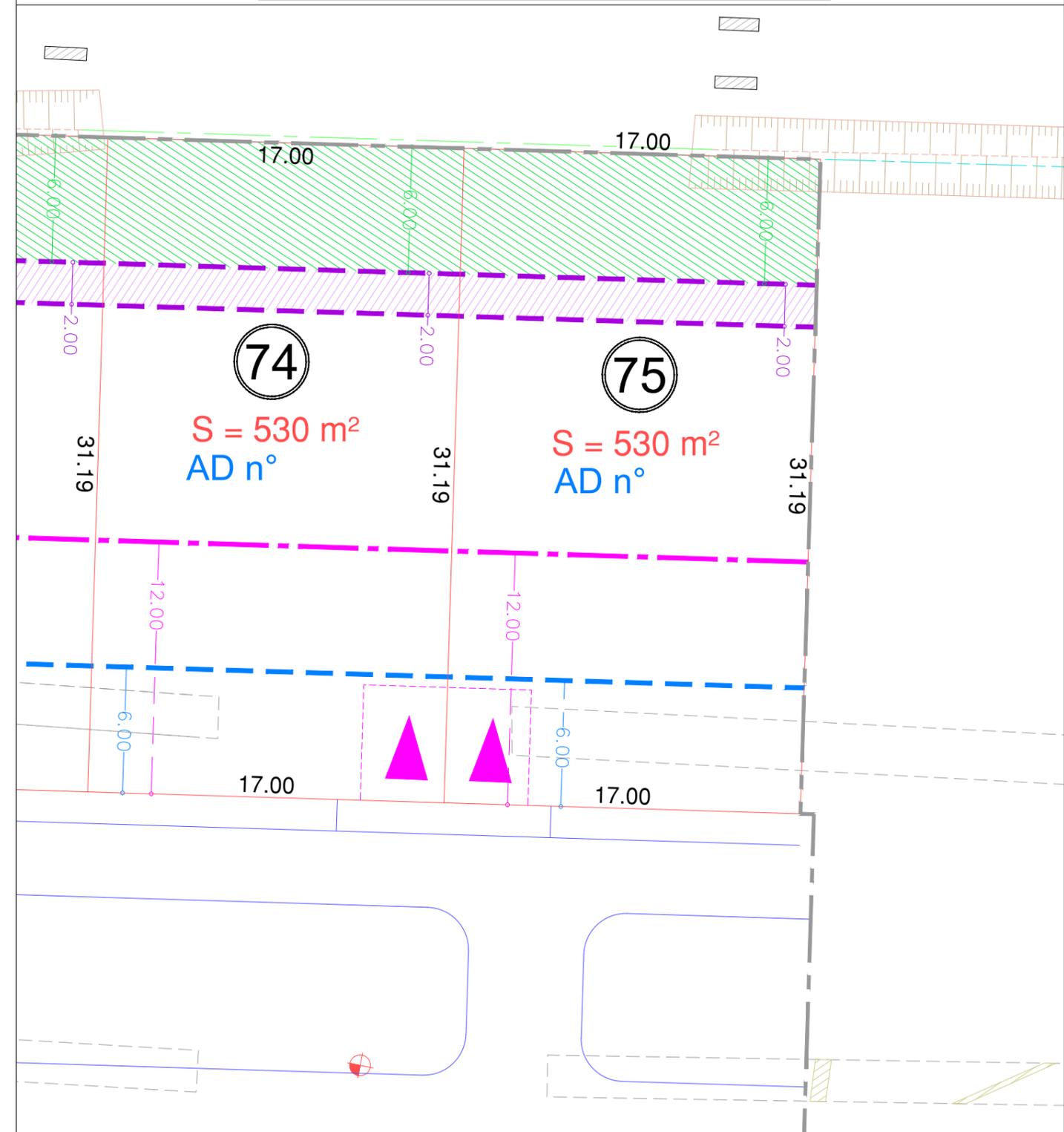
Résulte d'un bornage effectué sur le terrain

Ancien(s) numero(s) cadastre : AD n°312

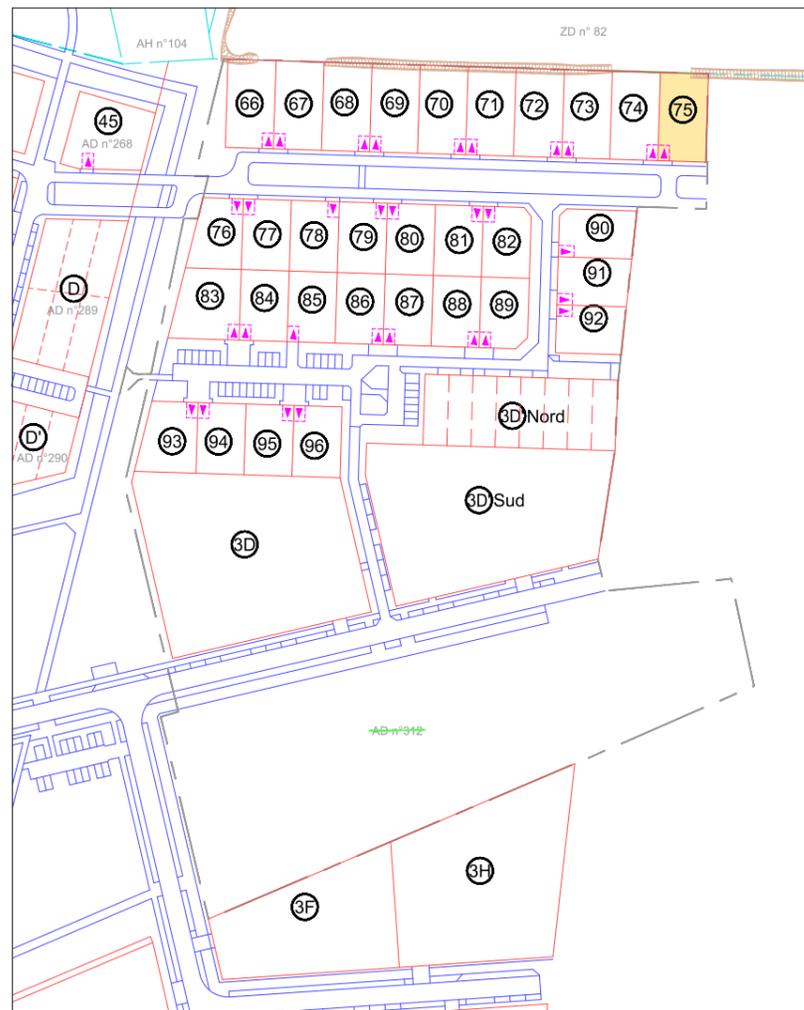
Plan de situation



PLAN DE COMMERCIALISATION AU 1/250



Plan Parcellaire au 1/2500



GÉOMÈTRES EXPERTS

SUCESSEUR DE XAVIER GERNEZ
Cabinet existant depuis 1850

Agence de CHARTRES

Les Propylées
3 allée des Atlantes
28000 CHARTRES
Tél. 02.37.28.03.03
Fax. 02.37.30.72.00
chartres@tge.fr

RESPONSABLE : ELODIE HERMIER
INSCRIPTION A L'ORDRE SOUS LE N°06097



Dossier : CH15151-FV
mai 2025

NOTA : Pour toute construction se référer aux documents d'urbanisme (PLU, ZAC...) et aux pièces annexées au dossier d'aménagement.

LEGENDE :

- borne
- borne déportée bd
- piquet
- tranchées
- structures
- sondages
- Place de jour non close 5.50mx4.00m

Fouilles archéologiques

- tranchées
- structures
- sondages

Emprise lotissement

- Implantation minimale du bâti en retrait de l'alignement
- Implantation maximale du bâti en retrait de l'alignement
- Abris de jardin et cabanes autorisés
- Lisière boisée inconstructible
- Fond de parcelle inconstructible hors abri de jardin
- Bande constructible limitée à 50% maxi du linéaire de façade
- ancien n° de cadastre AD n°133
- nouveau n° de cadastre AD n°150

